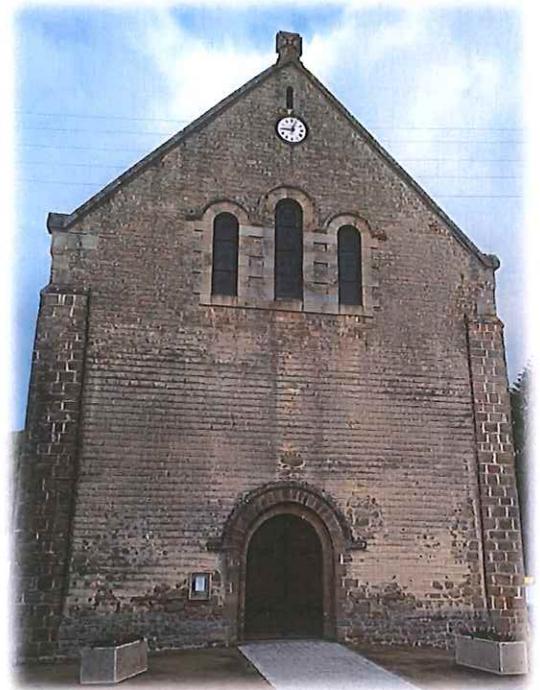


COMMUNE DE MÉZANGERS



BULLETIN MUNICIPAL

N°50 – JUIN 2019

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 - Dimanche 12 mai 2019



Passage de la course cycliste des Boucles de la Mayenne – Vendredi 7 juin 2019





Le mot du Maire



Chères Mézangéennes, Chers Mézangéens,

Eh oui, nous sommes déjà en juin, encore une année scolaire qui se termine et bientôt les départs en vacances pour un repos bien mérité.

Nous profiterons de ces congés pour changer le portail de l'école qui ne correspond plus aux normes de sécurité Vigipirate.

Nous avons rafraîchi les peintures des Stops, Cédez le passage et des passages piétons ; quelques finitions restent à faire dans la salle polyvalente.

Des projets sont en cours de réflexion pour priorisation et demandes de subvention : la voirie rue des Ormeaux que nous espérons engager en 2020, la cuisine de la salle polyvalente, le parking de la mairie et salle polyvalente, l'aménagement du Bourg, de la route de Neau et de la route départementale.

Par ailleurs, une réunion sur la mutuelle communale aura lieu jeudi 27 juin prochain à partir de 14 h à la salle polyvalente.

A noter, nous travaillons actuellement avec la gendarmerie sur la participation citoyenne.

La période des congés étant propice aux cambriolages, soyez vigilant.

Enfin, le Club de la Dame Verte a été remis en route... Merci à nos aînés.

Le Conseil Municipal reste à votre disposition et votre écoute.

Nous vous souhaitons un très bel été et de très belles vacances. Soyez prudents.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Très cordialement

Votre maire,
Robert GESLOT



SOMMAIRE

Vie municipale	4
Ventes et location par la Commune	8
Extraits des CR des séances du Conseil Municipal	9
Informations pratiques	11
Vie scolaire	16
Vie associative	17
Vie des commerces et entreprises	25
Calendrier des manifestations	28

VOTRE MAIRIE

Place Lair de la Motte
53600 MÉZANGERS
Tél. : 02 43 90 64 95
Mail : mairie-mezangers@orange.fr
Site internet : www.mezangers.mairie53.fr

HORAIRES

Lundi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h
Mardi et vendredi : 9h-12h30 / 13h30-18h

RDV sur demande

VIE MUNICIPALE

CARTES D'IDENTITÉ / PASSEPORTS

Les demandes de passeport et de carte d'identité sont à faire auprès de la Mairie d'EVRON.
ATTENTION, depuis septembre 2018, vous devez prendre RDV au préalable.

Horaires : Du lundi au vendredi 08h30-12h00 ; 13h30-17h30 - le samedi : 09h00 à 12h00

Site : <https://www.evron.fr/Carte-d-identite-Passeport.html>

Téléphone : 02 43 01 78 03

RAPPEL : La carte nationale d'identité est valide 15 ans depuis 1^{er} janvier 2014.

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Service aux citoyens du ministère des Affaires étrangères :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/documents-officiels-a-l-etranger>

PACS – Enregistrement possible en Mairie depuis le 1er novembre 2017

Documents à fournir pour tout enregistrement : convention de PACS(*) – déclaration de PACS(*) – actes de naissance de – 3 mois et pièces d'identité en cours de validité

(*) contactez la Mairie pour obtenir les documents type ou téléchargez-les sur www.service-public.fr / PACS

Après le dépôt du dossier complet, un rendez-vous sera fixé ultérieurement pour officialiser le PACS.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE – JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JCD)

Il est rappelé aux jeunes qui atteignent 16 ans que le recensement citoyen **obligatoire** doit se faire **dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.**

Présentez-vous à la Mairie avec votre carte d'identité, le livret de famille de vos parents et un justificatif de domicile (facture eau, électricité... de moins de 3 mois). Votre représentant légal peut faire cette démarche à votre place.

La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement**, à présenter pour toute inscription à un examen ou concours, à la conduite accompagnée ou au permis de conduire.

Ce recensement permet ensuite de participer à la journée de défense et citoyenneté.



AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE D'UN MINEUR

Depuis le 15 janvier 2017, les parents doivent signer une autorisation de sortie du territoire pour les mineurs voyageant seuls. Elle prend la forme d'un formulaire (imprimé Cerfa n°15646*01) à remplir et signer par un seul titulaire de l'autorité parentale. Les justificatifs d'identité du jeune et de son représentant légal sont à présenter.

INSCRIPTION SUR LISTE ÉLECTORALE

Vous êtes nouvel habitant à Mézangers, pensez à vous inscrire sur la liste électorale. Vous déménagez, pensez à nous donner votre nouvelle adresse et pensez à vous inscrire sur la liste électorale de votre future commune. L'inscription est toutefois automatique pour les jeunes de 18 ans.

CASIER JUDICIAIRE

Les modalités de demande et de délivrance d'un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) sont désormais entièrement réalisables en ligne (depuis septembre 2018).

Le demandeur doit se rendre sur le site <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr>. Un mail de vérification est envoyé avec un Code de référence et un lien sur lequel il doit cliquer pour activer sa demande. Quelques minutes plus tard, son bulletin n°3 arrive dans sa boîte mail au format PDF.

Vérification d'authenticité : l'administration ou l'employeur peut facilement en vérifier l'authenticité grâce à l'identifiant et la clé de contrôle à 8 caractères qui figurent sur le bulletin n°3 et en se connectant sur le site de vérification : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/verif>

La demande peut toujours se faire par voie postale à l'aide du Cerfa 10071*13 à l'attention du Casier judiciaire national – 44317 NANTES Cedex 3.

OBJETS TROUVÉS

N'hésitez pas à contacter la Mairie si vous avez perdu un objet sur notre commune (Gué de Selle compris) car certains nous sont rapportés (vêtements, vélos, clés...).

BALAYAGE DES RUES

Jeudi 25 juillet 2019 - Vieux bourg et lotissements

Mercredi 2 octobre 2019 – Vieux bourg

Mercredi 2 décembre 2019 - Vieux bourg et lotissements

➤ **La veille, n'oubliez pas de déplacer vos véhicules en stationnement sur la voie publique afin de faciliter l'accès aux bordures et caniveaux.**

NB : si vous souhaitez récupérer les déchets de la balayeuse (graviers...), prenez contact avec l'employé communal Olivier TARLIER / Mairie.

ORDURES MÉNAGÈRES

RAPPEL : les conteneurs semi-enterrés sont installés aux emplacements suivants dans le bourg : parking de la mairie, rue des Coëvrans, et au lieu-dit l'Aubrière.

IMPORTANT : quand les conteneurs sont pleins à un point de collecte, merci de bien vouloir aller déposer vos ordures ménagères à un autre point de collecte et ne pas les déposer au pied des conteneurs !

Il est rappelé que les ordures ménagères sont à mettre UNIQUEMENT en sac.

Un petit guide du tri est disponible à l'accueil de la Mairie : Si je trie, j'ai tout compris.

Pour plus de renseignements : www.ecomotives53.fr



BIO-SEAUX ET COMPOSTEURS



La distribution de composteur continue dans les Coëvrans !

La CC des Coëvrans met à disposition des habitants du territoire des composteurs moyennant une participation financière de 15 € pour un composteur de 320 L, 20 € pour un composteur de 445L et 30 € pour un composteur de 800 L. Les composteurs sont à retirer à la CC des Coëvrans.

De plus, la distribution de bio-seaux est toujours d'actualité, venez le chercher à la mairie de votre commune. Le bio-seaux vous permet de stocker vos épluchures dans la cuisine avant de

les emmener dans votre composteur. Bénéficiez grâce au compostage, d'un engrais 100% naturel en ajoutant vos épluchures de fruits et de légumes, restes de repas, croûtes de fromage, filtre et marc de café ...



DÉCHETTERIES

Les déchetteries sont accessibles gratuitement par tous les habitants des Coëvrons.

- Quels déchets ? Encombrants, déchets verts, ferraille, gravats, produits toxiques, déchets spéciaux, cartouches d'imprimante, bois, carton, mobilier ainsi que les équipements électriques et électroniques.
- Un caisson Emmaüs a également été ajouté pour collecter : jouet, vaisselle, livre, petit et gros meuble, matelas, outillage, quincaillerie...

Les dates et horaires des 4 déchetteries des Coëvrons vous sont rappelés ci-dessous.

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bais	ZA de l'Aubrière 02 43 69 33 24	13h30 - 17h*		13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*
Chammes	Le Bois du Montil 02 43 01 41 21	13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	13h30 - 17h*	13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*
Evron	ZI des Maltières 02 43 01 93 66	9h - 12h 13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h
Montsûrs	ZA de l'Antinière 02 43 02 60 77	9h - 12h 13h30 - 17h*		13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*

* 18h du 1^{er} avril au 30 septembre

ABOIEMENTS DES CHIENS

Les aboiements de chiens intempestifs que ce soit en journée ou la nuit sont sources de troubles du voisinage.

Le Code de la santé publique envisage de manière générale le bruit causé par un animal :

Article R.1334-31 « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »



Les articles 1382 et suivants, notamment l'article 1385 du Code Civil précise que le propriétaire d'un animal est responsable à l'égard des voisins : « le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. »

Dans un souci de bon voisinage et pour éviter tout conflit, nous vous remercions de ne pas laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos, attendant ou non à une habitation.

RAPPEL - DÉJECTIONS CANINES



Les chiens sont de plus en plus nombreux en ville.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Les propriétaires sont invités à faire preuve de civisme en ramassant leurs déjections.

Il est formellement interdit de laisser les chiens divaguer dans les lotissements afin qu'ils fassent leurs besoins en dehors des maisons.



RAM

Dans le cadre de ses activités, le Ram des Coëvrons propose aux assistantes maternelles et aux familles du territoire la possibilité de participer à des matinées rencontres. Elles permettent aux enfants de 0 à 3 ans de jouer, expérimenter, créer, s'éveiller et grandir tout en rencontrant les autres avec des règles de vie partagées et communes.

A noter, sur notre commune, une rencontre est prévue :

Vendredi 28 juin 2019 – Balade en poussette
RDV à 9h45 devant la mairie (*animation maintenue si mauvais temps*)

Le calendrier des rencontres dans les autres communes avec les différentes activités du relais est disponible à l'accueil de la mairie.

Le RAM est aussi à la disposition des familles, des assistantes maternelles et des gardes d'enfants à domicile pour :

- Une information sur les modes d'accueil des jeunes enfants existant sur le territoire
- Une information sur le contrat de travail : mensualisation, congés payés, rupture du contrat, jours fériés, impôts, déclaration pajemploi...
- Un espace de médiation ouvert aux parents et aux assistantes maternelles
- Un renseignement sur les aides accordées par la CAF et la MSA
- Une information sur les Métiers de la petite enfance

Relais Assistantes Maternelles

Communauté de communes des Coëvrons - Espace Coëvrons - 2 Avenue Raoul Vadepiéd - 53601 EVRON
02.43.66.32.00 - www.coevrons.fr - ram@coevrons.fr - www.coevrons.fr – Tél. 02 43 66 32 00

Espace Coëvrons à Evron
Sur inscription

Soirée d'information « grandir dans un air sain »

La qualité de l'air est-elle correcte chez moi ?
Comment agir simplement ?
Comment choisir les produits ménagers et de bricolages ?

En partenariat avec l'association Synergies, le RAM vous propose une rencontre pour comprendre les enjeux, pouvoir repérer les sources des polluants et de pouvoir les analyser, en proposant des solutions simples d'actions pour améliorer la qualité de l'air intérieur afin que les enfants grandissent dans un air sain !



Jeudi 20 juin 2019 – 20h30
Espace Coëvrons à Evron
Sur inscription

Sorties de fin d'année

Grottes de Saulges

Rendez-vous à 9h45 au Grottes de Saulges (Parking du bas)
Possibilité de prendre le pique-nique sur place tous ensemble !

↳ Lundi 1^{er} juillet

L'occasion pour petits et grands de se retrouver et se dire au revoir avant la rentrée de septembre



Pique-nique de fin d'année entre assistantes maternelles

Pour marquer la fin de l'année, nous vous proposons de nous réunir autour d'un pique-nique en toute convivialité !
Apportez le salé, le RAM offre le dessert !

↳ Jeudi 4 juillet

Rendez-vous à 19h30 à la zone verte à Evron (parking du Jardin aquatique)
Merci de nous tenir informées de votre présence (en cas de pluie, RDV au local du RAM)



CAMION « LA MINE AUX GOURMANDS »

Depuis janvier 2017, « La Mine aux gourmands » vous propose la vente de galettes, crêpes, paninis, frites... sur la place de l'église de 17 h à 20 h, les semaines paires, le jeudi.

Pour plus de renseignements : 06-31-64-28-57 ou la-mine-aux-gourmands@hotmail.com



COMMANDE GROUPEE DE FUEL

Contactez la mairie afin d'être destinataire du mail dès qu'une commande est prévue de façon à bénéficier du tarif groupé dès 5 000 litres commandés sur notre commune.

Les personnes intéressées nous communiquent le nombre de litres souhaités et nous communiquons ensuite le jour de livraison sur la commune. Vous réglez ensuite directement le fournisseur de fuel domestique.

VENTES PAR LA COMMUNE

❖ Maison d'habitation au 2, rue de la Dame Verte

Comprenant

- au rez de chaussée (couloir, cuisine, salle à manger, chaufferie),
- au 1^{er} étage (deux chambres, salle de bains, petite pièce)
- au 2^{ème} étage (trois chambres).

Pour une surface habitable d'environ 118 m².

Terrain / jardin avec garage en face de la maison.

Travaux à prévoir.

Prix de vente HT (hors frais de notaire) : 50 000 €



❖ Parcelles de terrain à bâtir, rue du Closeau (Lotissement La Houdière II)

Lotissement de la Houdière II

Rue du Closeau

Lot 13 :	833 m ²	: 30 060 € TTC
Lot 15 :	1481 m ²	: 53 640 € TTC
Lot 19 :	946 m ²	: 33 840 € TTC



LOCATION PAR LA COMMUNE

❖ Un appartement situé à proximité de l'école

Au rez-de-chaussée,

- Entrée avec escalier d'accès à l'étage

Et au premier étage

- Hall d'entrée et couloir de distribution
- Cuisine
- Séjour
- Salle d'eau
- W.C.
- 3 chambres

Accès à une partie jardin engazonnée.

Chauffage au fuel



A noter : les sols en carrelage du RDC et de l'étage seront entièrement refaits cette année.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la Mairie.

EXTRAITS DES COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 janvier 2019

Etaient présents : Virginie PEINTRE-THION, Dominique LESOURD, Sabrina LAUNAY, Gaël THOREAU, Geneviève BLACHERE, Stéphanie PASCAL, Jeannine LEBOUVIER

Absents excusés : Didier POIRIER qui avait donné pouvoir à Robert GESLOT
Nicole LAUNAY qui avait donné pouvoir à Jeannine LEBOUVIER
Pierre RACHET qui avait donné pouvoir à Virginie PEINTRE-THION

Absents non excusés : Jocelyne LAIR de la MOTTE, Mickaël AUBIN, Myriam EMERY

Secrétaire de séance : Geneviève BLACHÈRE

Tarifs des repas de cantine 2019

Le Conseil Municipal d'EVRON a voté le 20 décembre 2018 une augmentation du tarif des repas dont ceux facturés aux communes environnantes. Ainsi, le tarif du repas est désormais fixé à 3,91 €.

Portail de l'école

Dans un souci de sécurité et au vu des normes Vigipirate, le portail de l'école doit être plein et modifié. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, VALIDE le devis de l'entreprise LIMAGE'INATION à EVRON pour un montant de 2 892 € TTC

Contribution financière – élève de Mézangers scolarisé en ULIS

Monsieur le Maire expose le courrier reçu de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique de la Mayenne le 2 janvier 2019. En effet, un enfant de notre commune est scolarisé en ULIS à EVRON Saint-Joseph ; notre commune n'ayant pas de classe de type CLIS (classes pour l'inclusion scolaire) pour l'accueillir. Dans ce cas, la commune de résidence doit obligatoirement participer aux dépenses de fonctionnement de l'école privée d'accueil. Le Conseil Municipal DECIDE de valider 394 €.

Extension des installations de PLEIN CIEL PYROTECHNIE à Houdiard

La société PLEIN CIEL PYROTECHNIE dont le siège est à EVRON, ZA des Maltières a déposé un porter à connaissance le 17 octobre 2018 auprès de la Préfecture de la Mayenne. Le projet porte sur l'augmentation de la capacité de stockage de produits d'artifice de divertissement et l'implantation d'une activité de grappage sur le site de Mézangers au lieu-dit Houdiard. Le SDIS a émis un avis favorable le 8 novembre 2018 avec toutefois quelques observations. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, EMET un avis favorable à l'extension des installations de la société PLEIN CIEL PYROTECHNIE à Houdiard.

Mandat de vente – Maison 2 rue de la Dame Verte

Monsieur Jean-Christophe HUET, conseiller en immobilier SAFTI et habitant de notre commune, propose ses services pour mettre en vente la maison du 2 rue de la Dame Verte. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré DONNE son accord pour la signature d'un mandat de vente sans exclusivité avec le conseiller en immobilier SAFTI, Monsieur Jean-Christophe HUET.

Contrat de maintenance – Cloches et Horloge de l'église

La société BODET a réalisé un état de nos cloches et propose un entretien annuel qui comprendrait entre autres le contrôle des usures des cloches, le graissage des chaînes et paliers, le réglage des appareils de volées et tintements, la vérification et le contrôle complet de l'horloge avec réglage. Le Conseil Municipal VALIDE ce contrat de maintenance avec l'entreprise BODET.

Convention 2019 – Ecole St Joseph

Monsieur le Maire propose le renouvellement de la convention avec le propriétaire à titre précaire pour l'année 2019 pour l'Ecole St Joseph, dans les mêmes conditions que l'an passé.

Recensement de la population 2018

Nous avons reçu le résultat du dernier recensement : 687 habitants soit une baisse de 5 % qui peut s'expliquer par un nombre de maisons inoccupées en janvier et février 2018 mais vendues ou louées depuis.

Séance du 26 février 2019

Etaient présents : Virginie PEINTRE-THION, Dominique LESOURD, Pierre RACHET, Sabrina LAUNAY, Gaël THOREAU, Geneviève BLACHERE, Stéphanie PASCAL, Nicole LAUNAY, Myriam EMERY, Jeannine LEBOUVIER

Absents excusés : Jocelyne LAIR de la MOTTE qui avait donné pouvoir à Robert GESLOT
Didier POIRIER qui avait donné pouvoir à Virginie PEINTRE-THION

Absents non excusés : Mickaël AUBIN

Secrétaire de séance : Virginie PEINTRE-THION

Proposition 2019 de la Fourrière Départementale de la Mayenne

Monsieur le Maire fait part du courrier de la SPA en date du 18 janvier 2019, à propos de la signature d'une convention annuelle pour le fonctionnement de la fourrière. Monsieur le Maire rappelle qu'en 2014, la Commune s'est acquittée de la somme de 160 € à la SPA et en 2017, la Commune a payé 130 €.

Le Conseil Municipal DECIDE de ne pas signer de convention avec la Société Protectrice des Animaux.

Travaux complémentaires – Cimetière

Lors des procédures de reprise de concessions perpétuelles ou temporaires en état d'abandon, il avait été prévu l'enlèvement des concessions. Il a été revu ensuite de profiter de l'enlèvement des tombes pour remettre en état certaines concessions dont l'entretien incombe à la commune. Ainsi, la dépose, la repose et l'effacement de stèles se chiffrent à 1 150 €. A noter, les travaux qui devaient être réalisés en novembre devraient commencer sous peu. Le Conseil Municipal DECIDE de valider le devis de l'entreprise ATELIER MAYENNAIS DE MARBRERIE pour un montant maximum de 1 150 € ainsi que le supplément qui sera appliqué pour la gravure des noms.

Mayenne Ingénierie

Mayenne Ingénierie est une structure départementale ayant pour but d'assister les communes et communauté de communes d'un point de vue juridique ou financier et technique dans le domaine de l'ingénierie routière. Monsieur le Maire remet à chaque conseiller le dossier de présentation. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et compte tenu de l'intérêt pour la commune de MEZANGERS à adhérer à un tel organisme d'assistance AUTORISE Monsieur le Maire à mener l'ensemble des démarches en vue de formaliser l'adhésion.

Mutuelle communale

Monsieur le Maire a rencontré AXA dans le cadre de sa mission sociale auprès des administrés. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2016, les entreprises privées doivent proposer une mutuelle collective à leurs salariés. Mais Monsieur GESLOT veut que la commune fasse profiter tous ses habitants d'une complémentaire santé communale à tarif intéressant et notamment les personnes qui ne sont pas ou plus dans l'emploi, les retraités, les agriculteurs, les artisans et commerçants, les travailleurs non-salariés... le but de cette action est de contribuer à améliorer le pouvoir d'achat. La commune n'a qu'un simple rôle de facilitateur. A l'issue de cette rencontre, une solution individualisée pourra être proposée par AXA à chaque personne intéressée mais à un tarif collectif. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré AUTORISE Monsieur le Maire à poursuivre la démarche de mutuelle communale et ainsi permettre l'organisation d'une réunion publique d'information par AXA courant du 1^{er} semestre 2019.

Peinture routière et panneaux à changer

Un devis pour la peinture a été demandé à la 3C. Il y en aurait pour 2 000 € environ.

Les devis pour le remplacement et l'ajout de panneaux seront présentés lors du prochain Conseil Municipal.

10

Séance du 26 mars 2019

Etaient présents : Virginie PEINTRE-THION, Dominique LESOURD, Pierre RACHET, Sabrina LAUNAY, Gaël THOREAU, Geneviève BLACHERE, Stéphanie PASCAL, Myriam EMERY, Jeannine LEBOUVIER

Absents excusés : Jocelyne LAIR de la MOTTE qui avait donné pouvoir à Robert GESLOT
Didier POIRIER qui avait donné pouvoir à Virginie PEINTRE-THION
Nicole LAUNAY qui avait donné pouvoir à Jeannine LEBOUVIER

Absents non excusés : Mickaël AUBIN

Secrétaire de séance : Dominique LESOURD

Participation citoyenne

Le lieutenant BARRACHINA et l'adjudant ROLLAND sont venus présenter le dispositif Participation citoyenne juste avant la réunion de Conseil Municipal. Il s'agit d'un engagement solidaire pour la sécurité de tous grâce à la proximité avec la gendarmerie. Sur la base du volontariat, des référents sont nommés pour être des relais terrains en lien avec la mairie et la gendarmerie. L'intérêt est à la fois pour les citoyens, la commune et pour la gendarmerie. Une réunion publique pour expliquer ce dispositif et déterminer les référents sera organisée dans les mois à venir. Le Conseil Municipal VALIDE ce dispositif.

Vote du budget primitif 2019 - Budget principal n°256

Section de fonctionnement : Montant des dépenses et des recettes : 411 490,94 €

Section d'investissement : Montant des dépenses et des recettes : 1 047 797,77 €

INFORMATIONS PRATIQUES

Rappel des numéros d'urgence



Pharmacie de garde



ou www.3237.fr

Pour joindre le médecin de garde : 02 43 64 33 00

Pour joindre le dentiste de garde : 02 43 49 16 10

HOPITAUX ET CENTRES D'URGENCE

- Hôpital de Laval : 02.43.66.50.00
- Hôpital de Mayenne : 02.43.08.73.00
- Centre Anti-Poison d'Angers : 02.41.48.21.21
- Centre Anti-Poison de Rennes : 02.99.59.22.22

GENDARMERIE NATIONALE

- Gendarmerie nationale à Evron 02.43.01.60.13

Recyclage des cartouches d'impression vides – Collecteur disponible dans le hall d'entrée de la Mairie

Soyons éco-solidaire : 1 cartouche = 1 don à l'association Enfance et Partage



Messages de la Gendarmerie Nationale

CAMBRIOLAGES Comment se protéger ?

Pour mieux protéger son domicile,
pensez à la règle des « 3 S »

Sécuriser
Surveiller
Signaler

Au moindre doute,
composez le 17
(gratuit depuis votre
portable ou votre fixe)



LES « 3S » Sécuriser - Surveiller - Signaler

Sécuriser son habitation

- Protéger et renforcer les points d'accès (porte d'entrée, fenêtres et autres issues);
- Dissimuler les biens attrayants (argent liquide, bijoux, matériels informatiques, téléphones portables ...). Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée. Ne pas cacher ses clés sous le paillasson, dans un pot de fleurs ou tout endroit à l'extérieur ;
- Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus ;
- Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, ...);
- Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers etc...);
- Entretien la végétation de son domicile de façon à ce que son habitation reste visible depuis la rue ; équiper les abords extérieurs d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement ;
- S'équiper d'une alarme afin de détecter le plus tôt possible une intrusion.

Surveiller l'environnement proche

- Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence ;
- Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signaler votre absence à la gendarmerie locale.

Signaler toute présence suspecte

- En composant le 17 au moindre doute pour signaler les véhicules et/ou individus pouvant faire du repérage. Donner des éléments précis d'identification (type, marque, couleur et immatriculation des véhicules, tenue vestimentaire des personnes) ;
- En cas de cambriolage, ne toucher à rien et aviser rapidement la gendarmerie.

- N'hésitez jamais, appelez le 17 (appel gratuit fixe ou mobile)

Si vous êtes victime :

- Alertez les passants ou les voyageurs.
- Composez le plus rapidement possible le 17 ou le numéro d'urgence 112 depuis votre portable.
 - (1) Dans la mesure du possible, précisez le lieu du vol et le nombre de voleurs.
 - (2) Donnez leur signalement : sexe, âge, coupe et couleur de cheveux, taille et corpulence, tenue vestimentaire, signes particuliers (port de lunettes, cicatrice, barbe, moustache...).
 - (3) Indiquez la direction et le moyen de fuite. Pour un véhicule, la couleur, la marque et, éventuellement, le numéro de la plaque d'immatriculation. Enfin, le nombre d'occupants.

NUMÉROS D'URGENCES :

- GENDARMERIE ET POLICE : **17**
- POMPIER : **18**
- SAMU : **15**
- NUMÉRO EUROPÉEN D'URGENCE :



Téléchargez gratuitement sur votre smartphone l'application

Cambrio liste

pour faire l'inventaire de vos biens de valeur



En savoir plus sur la protection de vos biens : www.referentsurete.com



Conseils pour des vacances en toute tranquillité

Fiche d'informations

Ayez les bons réflexes



Cela n'arrive pas qu'aux autres

Avant de partir en vacances :

N'hésitez pas à signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Le téléphone portable :

- Au café ou au restaurant, ne posez pas votre mobile sur la table ou sur le siège.
- Dans la rue, utilisez votre mobile discrètement et ne le tenez pas à la main lorsque vous ne l'utilisez pas.
- Ne mettez pas votre mobile dans la poche extérieure d'un vêtement.
- Ne le prêtez pas à un inconnu. En cas d'urgence, composez vous-même le 112 ou le 17.
- Méfiez-vous des pickpockets dans les transports en commun, les files d'attente dans les hauts lieux touristiques.
- Pensez à activer la géolocalisation de votre smartphone.



Partenaire de votre sûreté



Dans la rue :

- Assurez vous que votre sac à main, sacoche ou sac est fermé.
- Boutonnez les poches intérieures de vos vêtements.
- Dans votre sac à provisions, ne mettez pas votre porte-monnaie ou portefeuille au dessus de vos achats.

Vos liquidités :

- Prenez avec vous le minimum d'argent, préférez les billets de petite ou moyenne valeur ou le paiement par CB.
- Soyez toujours vigilant lors de l'utilisation de votre CB et de la composition du code personnel.
- Répartissez vos moyens de paiement en plusieurs endroits (sacs, poches...).
- Séparez votre argent de vos documents officiels (permis de conduite, passeport...).
- Évitez de placer les valeurs que vous détenez dans les poches extérieures ou arrière de vos vêtements.
- A l'hôtel, n'hésitez pas à utiliser les coffres de l'établissement mis à votre disposition pour vos valeurs.
- N'oubliez pas de fermer votre location, caravane, habitation avant votre départ à la plage, en ville ou en visite.

Dans les transports en commun :

- Sortez votre titre de transport avant le passage des tripodes et portillons afin d'éviter d'ouvrir votre portefeuille en public.
- Ne laissez pas vos bagages sans surveillance dans les gares et aéroports.
- Prenez garde à votre portefeuille lorsqu'une personne inconnue se glisse derrière vous pour passer le tripode.

Dans les voitures :

- Ne pas laisser à bord de votre automobile stationnée des sacs à mains, objets de valeur, téléphones portables, caméscope, cartes bancaires, chèquiers, et tout objet apparent qui pourrait susciter la convoitise.
- N'oubliez pas de fermer les vitres, même sous une chaleur importante. Verrouillez les portes de votre véhicule, bloquez le volant, enlevez votre autoradio ou la façade de celui-ci.



Ensemble, nous sommes plus forts pour nous protéger dans un esprit de citoyenneté.

Découvrez le potentiel solaire de votre toiture (par la Communauté de communes des Coëvrons)

LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOITURE EN UN CLIC !

Testez le cadastre solaire web sur : www.coevrons.fr/cadastre-solaire

+ d'infos :
Communauté de communes des Coëvrons
02.43.66.32.00 / www.coevrons.fr

Plan Climat Air Énergie
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COEVRONS

Le cadastre solaire des Coëvrons répond à tous ceux qui s'interrogent sur l'opportunité d'une installation solaire. Cette plateforme web développée par la Communauté de communes des Coëvrons en collaboration avec la start-up In Sun We Trust permet aux utilisateurs :

- D'estimer en un clic le potentiel de son toit pour de la production d'eau chaude (solaire thermique) ou de la production d'électricité (solaire photovoltaïque)
- D'accéder par chat, mail ou téléphone à des experts pour leur poser des questions en lien avec leurs projets
- D'être mis en relation avec des installateurs identifiés comme compétents et compétitifs

L'utilisateur est donc informé et peut-être accompagné dans sa démarche. Le diagnostic proposé peut être affiné, des configurations alternatives proposées et une section Financement permet de simuler l'impact d'un emprunt bancaire sur la rentabilité d'un projet. L'objectif est de permettre aux coëvronnais de réfléchir à un projet photovoltaïque en ayant en main le plus de données possibles.

Cet outil, qui se présente sous forme de carte interactive, est accessible gratuitement. Il n'entraîne aucun démarchage.

Message de Mayenne Nature Environnement

Les arbres hébergent aussi des chauves-souris, soyez vigilants !

Les arbres présentant des cavités (anciennes loges de pics, blessures, écorces décollées, etc.) sont des lieux de mises-bas importants pour certaines espèces de chauves-souris dites "arboricoles" comme les noctules, oreillard et barbastelle.

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées et menacées en France.

La mise en sécurité de certains arbres vis à vis du public, conduit à des campagnes de suppressions d'arbres potentiellement dangereux, sans réelle prise en compte de l'impact sur la faune. L'affiche ci-jointe est actuellement diffusée aux communes et aux intercommunalités pour les alerter sur le sujet. Nous vous invitons à nous contacter si vous avez des projets d'abattages d'arbres.

Merci pour elles !

CHAUVES-SOURIS ET ABATTAGE DES ARBRES :



Les arbres et leurs cavités représentent des gîtes pour de nombreuses espèces (chauves-souris, rapaces nocturnes, passereaux, Grand Capricorne, Pique-Prune, etc.). Elles doivent donc être prises en considération lors des diagnostics d'arbres et des travaux d'abattage.



Les chauves-souris ainsi que leurs gîtes sont protégés par la loi.

Contact : 02 43 02 97 56 / mayenne.nature.enviroment@wanadoo.fr



Gestion des haies



La gestion durable
du bocage :
Un intérêt pour tous

Le Point info bocage vous informe sur les dispositifs d'aides à la plantation, règles existantes en matière de préservation ou de suppression de haies et vous oriente sur vos choix de plantation.

POINT INFO BOCAGE

De quelles aides puis-je bénéficier pour réaliser mon projet de plantations des haies ?

Quelles réglementations s'appliquent à mes haies ?

Que dois-je faire en cas d'intervention ?

Qui peut m'accompagner ?

A quelle distance dois-je planter du terrain de mon voisin ?

Il vous arrive de vous poser ces questions ?
Que vous soyez citoyen, agriculteur ou encore une collectivité,
le Point Info Bocage peut vous renseigner !

De nombreuses informations sont rassemblées sur la page Internet du Point Info Bocage,
accessible sur www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr,
rubrique « Être acteur du territoire ».

Pour en savoir plus, contactez le Point Info Bocage
par téléphone au : 02 43 67 37 00
ou par mail : pointinfobocage53@mayenne.chambagri.fr



Réunion d'information animée par AXA

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les entreprises privées doivent proposer une mutuelle collective à leurs salariés. Ainsi, le Conseil Municipal a souhaité que la commune fasse profiter tous ses habitants d'une complémentaire santé communale à tarif intéressant et notamment les personnes qui ne sont pas ou plus dans l'emploi, les retraités, les agriculteurs, les artisans et commerçants, les travailleurs non-salariés... le but de cette action est de contribuer à améliorer le pouvoir d'achat. La commune n'a qu'un simple rôle de facilitateur. A l'issue de cette rencontre, une solution individualisée pourra être proposée par AXA à chaque personne intéressée mais à un tarif collectif.



La Commune de Mézangers se mobilise pour votre MUTUELLE COMMUNALE

Une réunion publique se tiendra
le jeudi 27 juin 2019
Horaire : 14h00
Lieu : la salle Polyvalente de MEZANGERS



Numéro unique Renseignements en droit du travail :

Le 2 avril, un numéro unique pour contacter les services de renseignements en droit du travail : 0 806 000 126

Les services de renseignements en droit du travail de la Direccte Pays de la Loire sont désormais accessibles par un numéro de téléphone unique, le 0 806 000 126 (coût d'un appel local) suivi du numéro de département de votre lieu de travail. Ce serveur vocal interactif vient faciliter l'orientation des employeurs et des salariés employés dans le secteur privé. Ce numéro unique est en service à compter du 2 avril 2019.

Les services de renseignements en droit du travail de la Direccte (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) apportent aux salariés et aux employeurs du secteur privé, en particulier des TPE/PME, des réponses juridiques à des questions relevant de la législation du travail : Code du travail, conventions collectives, jurisprudence sociale.

Une implantation départementale

Adossés aux services de l'inspection du travail, les services de renseignements sont présents dans chaque département au sein des unités départementales de la Direccte. Chaque année, au niveau national, ils répondent de façon personnalisée à près de 880 000 (35 000 en Pays de la Loire) demandes de renseignements.

Les fiches pratiques « droit du travail »

Par ailleurs, plus de 300 fiches pratiques, très complètes, sont disponibles sur le site internet du Ministère du travail (travail.gouv.fr). Elles permettent d'apporter une première réponse, souvent suffisante. Ces fiches pratiques portent notamment sur des thématiques comme les congés, la rupture conventionnelle, le contrat de travail, le salaire et durée du travail ou encore les mesures disciplinaires.

**BON DE CONSULTATIONS GRATUITS – AVOCAT
BARREAU DES AVOCATS DE LAVAL**

Sur simple présentation d'un justificatif de ressources et sous réserve que celles-ci soient inférieures à 1500 euros, il est possible d'obtenir un bon de consultation avocat pour une durée d'une demi-heure avec l'avocat de son choix.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Barreau des avocats de Laval

13 place Saint Tugal BP 50603

53006 Laval cedex

Téléphone 02 43 49 33 05

LAVAL - PERMANENCES NOTAIRES

La Chambre interdépartementale des notaires organise des consultations gratuites, sans condition de ressources, à Laval tous les deux mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Chambre interdépartementale des notaires

29 rue des déportés

53000 Laval

Téléphone : 02 41 25 37 37

PERMANENCES DÉPARTEMENTALES

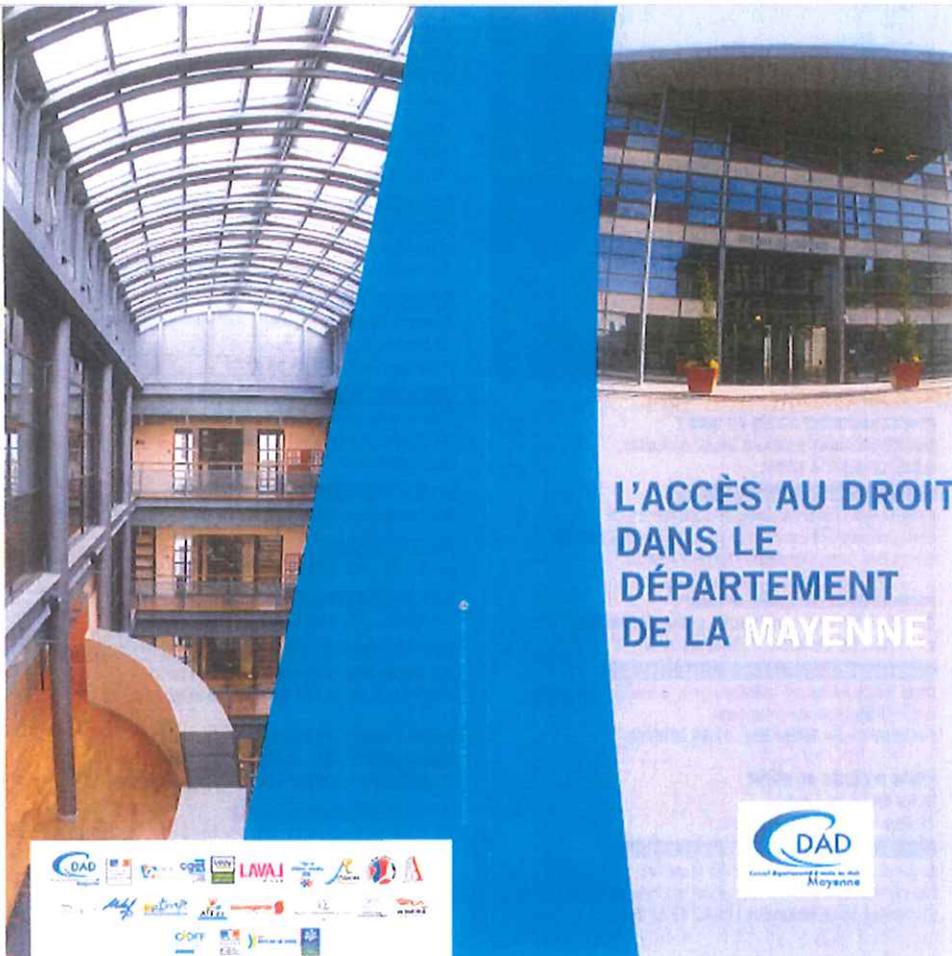
Le conciliateur est un auxiliaire de justice ; il a pour mission de régler à l'amiable les différends portant sur les droits dont les intéressés ont la libre disposition. Son recours est gratuit. Il ne peut intervenir dans le domaine des conflits familiaux, dans le domaine du droit du travail ou des litiges avec l'administration. Afin de connaître les permanences des conciliateurs de justice, vous pouvez vous adresser à la Mairie de votre commune.

<http://www.cdad-mayenne.com/point-acces-droit-mayenne-et-permanences/liste-des-conciliateurs-de-justice-de-la-mayenne/>

Des associations assurent aussi des permanences d'informations juridiques sur le département. Vous pouvez vous adresser à la mairie ou à la maison des services au public proche de votre domicile.

PERMANENCES ACTUALISÉES :

<http://www.cdad-mayenne.com/point-acces-droit-mayenne-et-permanences/>



**L'ACCÈS AU DROIT
DANS LE DÉPARTEMENT
DE LA MAYENNE**

Les différents points d'accès au droit offrent la possibilité à toutes personnes de rencontrer des professionnels du droit, des juristes, des conciliateurs de justice, des mandataires judiciaires à la protection des majeurs. Ces permanences sont gratuites et confidentielles.

Les points d'accès au droit font l'objet d'une labellisation par le CDAD 53.

**PERMANENCES D'ACCÈS AU DROIT
QUARTIER SAINT NICOLAS VILLE DE LAVAL,
4 RUE DROUOT À LAVAL**

Maison de quartier de Saint Nicolas

Le quatrième mercredi après-midi de 14h à 17h.

Cette permanence est assurée par la juriste du CDAD 53.

Sur rendez-vous, téléphone : 02 53 74 15 10.

**PERMANENCES D'ACCÈS AU DROIT
CONTRAT DE VILLE, BÂTIMENT LAVAL ÉCONOMIE,
23 PLACE DU GÉNÉRAL FERRIÉ À LAVAL**

Contrat de ville de l'Agglomération lavalloise

Cette permanence est assurée par la juriste du contrat de ville de l'agglomération lavalloise.

Sur rendez-vous, téléphone : 02 43 49 86 60.

**POINT D'ACCÈS AU DROIT
CGAS VILLE DE LAVAL
10 PLACE DE HERCÉ À LAVAL**

Centre Communal d'Action Sociale de Laval

Le second mercredi du mois à partir de 14h.

Les permanences sont assurées par la juriste du CDAD 53.

Sur rendez-vous, téléphone : 02 43 49 47 25.

**POINT D'ACCÈS AU DROIT
VILLE DE MAYENNE
10 RUE DE VERDUN À MAYENNE**

Permanences - Juriste CDAD 53

Premier mercredi : février, mai, juillet, septembre, novembre, décembre. (Sauf jours fériés).

Sur rendez-vous, téléphone : 02 43 30 21 35

Permanences - avocat (Barreau de Laval)

Premier mercredi du mois de mars, juin et octobre.

(Sauf jours fériés).

Sur rendez-vous, téléphone : 02 43 30 21 37

Permanences - Notaire

Chambre interdépartementale des notaires pour la Mayenne, 29 rue des déportés à Laval.

Renseignements : 02 41 25 37 37

Permanences - Huissier de justice

Chambre départementale des huissiers de justice, 26 quai Béatrix de Gâvre à Laval.

Renseignements : 02 43 53 49 17

Permanences - Conciliateur de justice

Sur rendez-vous, téléphone Mairie 02 43 30 21 21

Permanences - ADAVIP 53

Sur rendez-vous, téléphone : 02 43 56 40 57

Permanences - CIDFF Mayenne

Sur rendez-vous, téléphone : 02 43 56 99 29

Permanences Aide aux Tuteurs Familiaux (UDAF53/ATMP 53)

Sur rendez-vous, téléphone : 02 43 49 52 57

ou 06 71 27 78 53 / 06 29 36 21 10 et 02 43 49 72 92.

**POINT D'ACCÈS AU DROIT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS
DE CHÂTEAU-GONTIER - CIAS MAIRIE ANNEXE**

Permanences juriste CDAD 53

Le troisième mercredi du mois de 14h à 17h : janvier, février, avril, juin, juillet, octobre, décembre. (Sauf jours fériés).

Sur rendez-vous, téléphone - Mairie annexe : 02 43 09 55 80

- Portable juriste CDAD53 : 07 87 10 29 11

Permanences avocat (Barreau de Laval)

Le troisième mercredi du mois de mars, mai et novembre. (Sauf jours fériés)

Permanences - Notaire

Chambre interdépartementale des notaires pour la Mayenne, 29 rue des déportés à Laval.

Renseignements : 02 41 25 37 37

Permanences - Huissier de justice

Chambre départementale des huissiers de justice, 26 quai Béatrix de Gâvre à Laval.

Renseignements : 02 43 53 49 17

Permanences - Conciliateur de justice

Sur rendez-vous, téléphone - Mairie annexe : 02 43 09 55 80

Permanences - ADAVIP 53

sur rendez-vous, téléphone : 02 43 56 40 57

Permanences - CIDFF Mayenne

sur rendez-vous, téléphone : 02 43 56 99 29

Permanences Aide aux Tuteurs Familiaux (UDAF53/ATMP 53)

chaque 1^{er} lundi du mois de 13h30 à 16h30.

Téléphone : 02 43 49 52 57 ou 06 71 27 78 53 / 06 29 36 21 18 ou 02 43 49 72 92 .

**POINT D'ACCÈS AU DROIT PALAIS DE JUSTICE DE LAVAL,
13 PLACE SAINT TUGAL – LAVAL**

Permanences gratuites - Avocat

le premier lundi du mois de 9h à 12h et le deuxième mercredi du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous.

Permanences téléphoniques d'orientation juridique

Judi matin et vendredi matin de 9h30 à 12h.

Téléphone : 02 43 49 57 00 (CDAD 53)

ou portable 07 87 10 29 11 (messagerie)

Permanences Aide aux Tuteurs Familiaux (UDAF53/ATMP 53)

Sans rendez-vous. Le troisième jeudi du mois de 9h à 12h.

Téléphone 02 43 49 52 57 ou 06 71 27 78 53 / 06 29 36 21 18

ou 02 43 49 72 92.

Information médiation familiale au sein des structures,

UDAF 53 : 02 43 49 52 43,

Sauvegarde Mayenne Sarthe : 02 43 66 10 12.

VIE SCOLAIRE

École de Mézangers

Les horaires

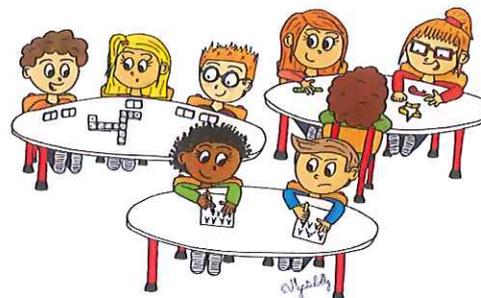
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h00.

Mme Sarah PUREN : Enseignante en charge de la classe PS-MS-GS-CP.

M. Kévin TRICOT : Enseignant et directeur de l'école en charge de la classe CE1-CE2-CM1-CM2

Contact Ecole :

M. Kévin TRICOT - Directeur de l'école de Mézangers
« Les P'tites Mézanges » - 13 Rue de la Dame Verte - 53600 Mézangers –
Tél : 02.43.90.65.72 - Mail : ce.0530331X@ac-nantes.fr



Pour toute inscription, contactez la mairie.

Association des parents d'élèves de l'école de Mézangers

Après le succès de la bourse aux vêtements et la fête de l'hiver, l'APE aborde la fin d'année scolaire avec l'organisation du traditionnel barbecue sous le chêne centenaire de Mézangers.

Dimanche 30 Juin 2019

10h30 : Spectacle des enfants

12h30 : Repas

15h30 : Kermesse

C'est l'occasion pour les familles de l'école de Mézangers de se retrouver pour un spectacle de fin d'année préparé par l'équipe enseignante mais également de s'amuser à la kermesse concoctée par le bureau de l'APE : jeux, défis, atelier maquillage... mais surtout bonne humeur sont au programme de cette magnifique journée.

Les bénéfices des différentes manifestations de l'APE servent à financer une partie des projets de l'équipe enseignante avec notamment en cette fin d'année scolaire :

- une sortie à Echologia pour la classe maternelle
- une rencontre avec Thomas Pesquet (astronaute) à Echologia pour la classe des CE et CM,
- ainsi que la visite et la participation aux ateliers pédagogiques du zoo de la Flèche pour tous les enfants de l'école.

L'association des parents d'élèves ne peut pas vivre sans membres actifs, à la rentrée scolaire prochaine, nous allons manquer de parents pour constituer le bureau.

N'hésitez pas à nous contacter.

Contact : ape.ecoledemezangers@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

Gym - Détente Mézangéenne



La saison de gym touche bientôt la fin, le dernier cours sera le mercredi 26 Juin.

Les cours de gym se déroulent les mercredis de 20h00 à 21h00 avec Sophie AYCARD, professeur de gym à la salle polyvalente Sylvain Manson.

Les cours commencent toujours par un échauffement puis des exercices de renforcements musculaires avec des altères, élastiques, manches à balai (fournis par l'association) ou exercices en binôme suivis d'étirements puis de la relaxation.



les altères



l'élastique



manche à balai



exercices

Pas de cours durant les vacances scolaires. Les personnes qui sont intéressées peuvent toujours nous rejoindre pour faire un essai soit en fin de saison soit en septembre. La cotisation est de 43 € (Coupons-Sport acceptés). Les cours reprendront le mercredi 4 septembre 2019.

Composition du bureau : Jeannine LÉBOUVIER : Présidente
Patricia FOUQUET : Trésorière
Virginie PEINTRE-THION : Secrétaire
Christine CHERRAULT : autre membre du bureau

Pour tout renseignement :
Mme LÉBOUVIER Jeannine, Présidente - 02.43.90.77.86

Club de la Dame Verte

L'association a été relancée le 14 mars 2019. Merci aux membres qui ont accepté de recréer un bureau.
La salle des associations est ouverte le jeudi après-midi à partir de 14 h pour la pratique des cartes et autres activités.

Bureau de l'association

- Mme QUILLET Juliette	Présidente
- Mme JOURDAIN Yvette	Secrétaire
- Mme MALHERBE Paulette	Trésorière
- Mme BEAUPIED Christiane	Secrétaire adjointe
- M. DODIER Rémy	Trésorier adjoint
et M. GESLOT Robert	Président d'honneur



Dates à retenir :

Pique-niques d'été : jeudi 27 juin – jeudi 25 juillet et jeudi 29 août à partir de 12 h.

Chacun apporte son repas. L'après-midi se poursuivra avec des jeux.

Repas du Club : samedi 12 octobre à partir de 12 h

Tous les adhérents sont conviés à ces dates.

Renseignements et contact : Mairie – 02 43 90 64 95

Olympique de Mézangers (Football)

Une saison de plus qui arrive à sa fin, la 45^{ème} depuis la création du club.

Nos jeunes se sont bien défendus, dans toutes nos catégories d'âges, de U9 à U18. Le plaisir était au rendez-vous, malgré des reports de matchs, un calendrier avec des matchs espacés.... Merci à tous nos jeunes pour leur assiduité.



Les seniors ont eux aussi réussi pour leur première saison en entente, finissant 3^{ème} de leur groupe grâce à une bonne cohésion de groupe. Tout cela n'aurait bien évidemment pas fonctionné sans tous nos bénévoles, présents tout au long de la semaine.



Chacun donne à sa façon et tout le monde y trouve sa place. Merci au retour de Stéphane derrière sa buvette, de Bob pour l'arbitrage et Jeannine pour le lavage des maillots.

Et notre Franck, après 30 années passées à encadrer et emmener nos jeunes sur tous les terrains de la Mayenne, se retire sur une dernière victoire. Il sera toujours présent pour un coup de main et garde le traçage du terrain sous sa coupe. Une page se tourne, un grand bravo et un grand merci !!!



Pour conclure cette saison, le tournoi s'est déroulé ce 15 juin au stade, avec une buvette et un barbecue, le tout suivi d'une soirée pour terminer la journée. (photos équipes gagnantes ci-dessous)



Le tournoi était sur invitation, nous avons 15 équipes, avec comme gagnant du tournoi jeunes : la famille Patard et au tournoi vétérans : l'équipe de l'Ajay Europe.

Nous tenons à remercier Robert pour ce magnifique trophée offert à l'équipe de l'Ajay Europe. Il faut gagner le tournoi 2 années de suite pour le remporter. Merci à Sport 2000 Evron pour nous avoir bien aidés.

Le repas du soir, pour terminer la journée, a attiré 90 convives.
Le club remercie tous ces bénévoles, qui ont fait que cette journée soit réussie.

Notre Assemblée Générale se déroulera le Samedi 22 Juin à 10h à la salle des associations.
Bonnes vacances à tous. Sportivement

L'ensemble du bureau se porte à votre disposition pour tout renseignement et toute inscription.
Contacts : Christophe PASCAL (06 06 40 42 53), Jonathan PAILLEUX (06 16 69 78 51)

Les Frapadingues (Théâtre)



Toute la troupe des Frapadingues de Mézangers remercie le public qui lui est toujours fidèle et qui est venu nombreux aux différentes représentations cette année.

La troupe remercie aussi toutes les associations pour leur indulgence suite à la gêne occasionnée par l'occupation de la salle et bien-sûr la municipalité qui participe à la réussite des projets de la troupe.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle a eu lieu le vendredi 10 mai 2019. Elle fait état d'un bon bilan moral et financier pour la saison 2018-2019.



Photo Ouest-France

Cette année fut marquée par la rénovation de la salle polyvalente « Sylvain Manson »; Quelques changements et adaptations ont été nécessaires au bon déroulement des représentations. Tout cela n'aurait pu se faire sans l'implication de chacun; néanmoins acteurs et bénévoles sont très satisfaits de la saison et nombreux sont ceux qui souhaitent s'investir à nouveau pour la saison prochaine.

Nouveau Bureau

PRESIDENT : LUCAS FABRICE

SECRETAIRE : OLLIVIER SYLVIE

TRESORIER : POTTIER RAYMOND

VICE-PRESIDENT : CHAPRON JEREMY

SECRETAIRE ADJOINTE : LUCAS MARINA

TRESORIERE ADJOINTE : CHURIN FRANCOISE

Et les autres membres : VIOT Maryvonne, JALLU Stéphanie, TRIBONDEAU Patrick, VANNIER Nicolas, BETTON Wilfried, RENARD Stéphane, GESBERT Sébastien et BERTHEREAU Christian.

Le bureau travaille déjà sur la journée détente qui aura lieu le dimanche 8 septembre 2019. Cette journée lancera la saison 2019-2020, pour des représentations qui se dérouleront courant janvier-février 2020.

Bonnes vacances à tous !

Renseignements et inscriptions au 06 82 97 45 87 ou par mail : fabrice.lucas9@wanadoo.fr



A.B.T.M. (Twirling)



La saison 2018-2019 a été très riche.



Avec une très bonne ambiance, les jeunes se sont retrouvés 1 à 2 fois par semaine. Des stages avec l'entraîneur régional ont eu lieu une fois par mois. En décembre, ils ont présenté des numéros pour leur petite soirée de Noël ; ils se sont aussi retrouvés pour tirer les rois début janvier. Plusieurs présentations en championnat, avec 8 athlètes représentant la commune de Mézangers aux différentes compétitions.

Le niveau progresse, tant en technique (le maniement du bâton, roulers, lancers) qu'en artistique (mouvements de gymnastique et pas de danse).

Le gala de fin de d'année a eu lieu samedi 25 mai sous les applaudissements d'un public nombreux et chaleureux. 13 jeunes, de 5 à 15 ans, ont présenté différentes chorégraphies de bâton, mouvements d'ensemble et numéros de pom'poms, cerceaux et rubans, avec des tenues tout aussi variées. Le gala s'est terminé par les bâtons lumineux, toujours très appréciés des spectateurs.



Prévisions pour l'an prochain : une équipe junior (de 14 à 16 ans) et une équipe benja (de 6 à 8 ans), avec quelques solistes et duos. Et bien sûr le twirling loisirs avec gym, pom'poms, cerceaux, rubans... Entraînements le mardi ou mercredi et un weekend sur 2 pour la préparation aux championnats.

Le twirling, c'est quoi ?

Loin des majorettes, ceci est un sport très cadré par la Fédération Française Sportive de Twirling Bâton. Les entraînements consistent en un échauffement complet (cardio, muscles des membres, abdos, grands écarts...), des pas de danse (chassés, sauts de chat, battus, zumba, salsa), de la gymnastique (différentes roulades, équilibre, roue 2 mains, roue 1 main, rondade, pont, souplesse...), et la technicité des mouvements de bâton. La finalité étant la coordination de tout cela au rythme d'une musique.



Pour ce dernier mois de la saison, Stéphanie propose un seul entraînement par semaine. **Deux entraînements sont ouverts aux jeunes désireux de s'essayer à ce sport :**

- mercredi 12 juin, de 17h à 18h
- mardi 25 juin, de 17h30 à 18h30

Le goûter sera offert. Merci de vous inscrire à ces séances d'essai au **06 18 92 87 25**.



Le twirling, c'est pour les jeunes. Et les mamies alors ?

Le club recherche des petites mains pour la confection des tenues, allant de simples ourlets à la fabrication de jupettes ou pose de décors sur des justaucorps. Si vous pouvez apporter votre aide, vous pouvez contacter le club au 06 18 92 87 25. En contrepartie, vous pourrez admirer votre contribution portée par les jeunes lors d'un spectacle donné pour vous à Mézangers.



Multi - Sports pour les 6 - 11 ans

Le programme et les horaires seront communiqués en septembre ou via le portail familles des Coëvrons. N'hésitez pas à le consulter sur le site : <https://coevrons.portail-familles.net/>

Bienvenue sur le Portail famille des Coëvrons

Bienvenue sur notre portail famille

COEVROIS

GUICHET UNIQUE
9h00/12h00-14h00/17h30

ESPACE COEVROIS
AVENUE RAOUL VADEPIED
BP 0130
53 600 EVRON
Tél : 02.43.01.85.01
jeunesse@coevrons.fr

ACCUEIL DE LOISIRS 3-12 ANS

SPORT

SÉJOURS

ACTIVITÉS BUSINESS

PÉRISCOLAIRES

RESTAURATION SCOLAIRE

RELAIS ASSISTANTS

Pour accéder aux services en ligne, veuillez vous identifier
(l'identifiant est votre adresse mail)

Connexion à votre espace

Identifiant Mot de passe

✓ Connexion

Identifiant ou Mot de passe oublié ?

Nouveau compte

Aucun de vos enfants n'a jamais fréquenté nos structures et vous souhaitez vous inscrire. Pour cela, vous devez, tout d'abord, créer un compte sur notre portail en cliquant sur le lien ci-dessous.

ATTENTION : Cette création n'est nécessaire que pour une première inscription. En cas de doute n'hésitez pas à nous contacter au guichet unique : 02.43.01.85.01

Créer mon compte



Pour tout renseignement et/ou toute inscription, contactez directement Angélique Fontaine, animatrice de l'activité au 06-70-84-54-02 ou auprès du service Jeunesse au 02.43.01.85.01 ou par mail à jeunesse@coevrons.fr

Le Point Lecture



8 rue de la Dame Verte

Horaires d'ouverture :
Mercredi : 17h00 à 18h30
Samedi : 10h00 à 12h00.

Ouvert à tous et gratuit.



Vous avez une demi-heure à occuper, pensez à proximité de chez vous, dans le centre-bourg au Point Lecture ! Ouvert depuis 2013, le Point Lecture vous propose une grande variété de romans, documentaires, et divers livres, autant pour les adultes que pour les adolescents et les jeunes enfants. Egalement disponibles, des revues à consulter sur place ou à emporter.

Le service est gratuit et vous pouvez conserver vos emprunts plus d'un mois.

N'hésitez plus et venez au point-lecture pendant les permanences qui se tiennent :
le mercredi de 17h00 à 18h30
le samedi de 10h00 à 12h00

Réservations

A l'approche des grandes vacances, n'hésitez pas à venir nous faire part de vos envies de lecture, nous pouvons les commander et vous les mettre à disposition à Mézangers.

Prix Bull'Gomme 2020

Le Point Lecture participe cette année au prix Bull'Gomme, organisé par le Conseil départemental avec la bibliothèque départementale et le concours de l'association lavalloise des amateurs de bandes dessinées. Dix BD concourant pour le prix Bull'Gomme 2020 sont à la disposition des jeunes amateurs de bandes dessinées à partir de 7 ans au Point Lecture. A chacun de remplir le bulletin de vote. Les votes se terminent le 30 Novembre 2019.

Fmeture le samedi 27 juillet à partir de 12 h – Réouverture le mercredi 28 août 2019.

Contact : Stéphanie PASCAL au 02 43 90 66 04 et Virginie PEINTRE-THION au 06 75 46 21 20

Foyer des jeunes « Djeun's Home »

Tu es nouveau sur la commune, tu veux faire de nouvelles connaissances et t'intégrer avec les jeunes du foyer... Si tu as entre 12 et 18 ans, prend contact avec l'animatrice Jeunesse Sophie AYCARD qui est toujours présente lors des différentes rencontres.

A noter, les jeunes de - 18ans sont toujours accompagnés et ne restent pas seuls.

Le foyer est ouvert depuis octobre 2011 ; au fil des années, des jeunes sont partis, puis remplacés par de nouveaux... Depuis toutes ces années, les jeunes aiment toujours s'y retrouver.

Le foyer des jeunes est ouvert 1 vendredi soir sur 2, de 18h30 à 22h, certains mercredis et samedis après-midi 14h-17h30, et pendant les vacances sur des après-midi ou des soirées.

Au programme : jeux, cuisine, discussions, projets, musique, leçons (oui, ça aussi c'est possible!), et toutes les propositions que chacun peut faire.

CHANTIERS ARGENT DE POCHE



16 - 18 ans

Du 8 au 11 juillet :

Rénovation des terrains de pétanque et création d'une « boîte à livres » sous l'abribus à LIVET

Du 9 au 12 juillet :

Bardage de l'abri de jardin du logement communal et création de jardinières à DEUX-EVAILLES

Du 15 au 18 juillet :

Traces de jeux sur la cour du Pôle Enfance et fabrication de pions en bois à VAIGES

Du 22 au 25 juillet :

Rénovation des rambardes et aménagement au plan d'eau à NEAU

4 demi-journées : 60 € / Candidatures jusqu'au 19 juin

+ d'infos :
02 43 01 85 01 guichet unique
Sophie Aycard 06.11.37.61.71
www.coevrons.fr

COEVRENS
Jeunesse

Renseignements auprès de l'animatrice Sophie AYCARD du service jeunesse des Coëvrons : 06 11 37 61 71

« PARCE QUE LE BEACH,
CE N'EST PAS QU'A LA PLAGE !!! »

« BEACH VERT 2019 »
ANIMATION ESTIVALE GRATUITE POUR LES 6-12 ANS

CADEAUX, GOÛTER
ET UN T-SHIRT SOUVENIR
POUR TOUS !!!

à MEZANGERS
(Base de Loisirs du Gué de Selle)
le Mardi 23 JUILLET / 13h30-17h00

LIGUE
PAYS DE LA LOIRE
FFF

BIENVENUE

MAIRIE DE COEVRENS

PAYS DE LA LOIRE

Harmonie mutuelle

PLUS D'INFOS SUR :
LFPL-FFF.FR

Comité des fêtes de Mézangers

ASSEMBLÉE COMMUNALE

Le comité des fêtes de Mézangers prépare comme les années précédentes l'assemblée communale. Cette année les dates seront le samedi 27 et Dimanche 28 Juillet 2019.

Trois évènements sont planifiés :

- Concours de pétanque le samedi 27 juillet après midi.
- Soirée repas-dansant le samedi 27 juillet au soir. « Cochon grillé traditionnel »
- Vide grenier le Dimanche 28 juillet.

SAMEDI 27 JUILLET : CONCOURS DE PÉTANQUE

Inscription de 14h à 14h30 - place de la Mairie.

Début du concours à 14h50

Prix : 5 Euros par joueur. 1 lot par joueur.

Buvette...



DIMANCHE 28 JUILLET DE 6H A 18H : VIDE GRENIER

SANS RÉSERVATION

Prix pour exposant : 1 euro pour 3 mètres linéaires + 1 euro par mètre supplémentaire.

Animation musicale par la Batterie Fanfare « L'infatigable »

RESTAURATION SUR PLACE : saucisses frites, sandwiches – Sans réservation.



Nous faisons appel à des bénévoles, surtout pour la journée du dimanche. Le vide grenier nécessite du monde pour assurer une bonne organisation. **Merci de nous contacter !**

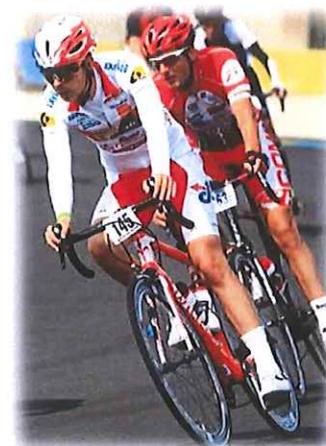
Information auprès des numéros :
06 87 94 73 57 ou 06 12 06 47 71

23

Renseignements auprès d'Olivier TARLIER, Emmanuel PEINTRE ou Pierre RACHET.

Téléphones : M. RACHET 06.12.06.47.71 / M. PEINTRE 06 87 94 73 57 / M. TARLIER 06.13.59.14.99

Team ROSSIGNOL Cycling



TEAM
ROSSIGNOL®
CYCLING

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : Team Rossignol Cycling



Association Le Nid du Bonheur

Maison d'Assistantes Maternelles

4 route de Ste Gemmes le Robert - MEZANGERS

L'association « le Nid du Bonheur » a été créée le 19 Mars 2014 afin de créer une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), ayant pour but de promouvoir et de coordonner toutes les initiatives susceptibles d'améliorer les conditions d'accueil des enfants.

Notre association compte 3 membres, Sabrina Launay (Présidente), Angélique Geslot (secrétaire) et Virginie Peintre-Thion (trésorière).

Bonjour à tous !

Depuis janvier nous avons eu trois départs à l'école et les prochains loulous y rentreront en Septembre prochain.

De nombreuses sorties et activités au sein de la MAM ont été effectuées et nous participons toujours aux animations du relais d'assistants maternels : Spectacle « sous la neige » par la compagnie des Bestioles, raconte tapis, motricité, visite de la caserne des pompiers de Montsûrs, bricolage de pâques, cadeau de fêtes des mamans, balades extérieures...



Angélique, Sabrina et Virginie.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par téléphone au [02.43.90.34.93](tel:02.43.90.34.93)
ou par mail : leniddubonheur@gmail.com
ou venir nous rencontrer à la MAM - 4 route de la Bouverie (direction Sainte Gemmes le Robert)

VIE DES COMMERCES ET ENTREPRISES



« Le P'tit commerce »

BAR - TABAC - ÉPICERIE - DÉPOT DE PAIN
RESTAURATION LE MIDI
TRAITEUR

INFORMATION

En juin, fermeture le samedi 22 et dimanche 23 juin 2019
mais ouverture le samedi 29 et dimanche 30 juin 2019

En juillet, fermeture le samedi 6 et dimanche 7 juillet 2019
mais ouverture le samedi 27 et dimanche 28 juillet 2019 (Assemblée communale)

Merci de votre compréhension.

Horaires

Mardi : 7 h 30 à 13 h 30 - 16 h 30 à 19 h

Mercredi : 7 h 30 à 13 h 30

Judi : 7 h 30 à 13 h 30 - 16 h 30 à 19 h

Vendredi : 7 h 30 à 13 h 30 - 16 h 30 à 19 h

Samedi : 8 h 30 à 12 h 30 - 17 h 30 à 19 h

Dimanche : 8 h 30 à 12 h 30

Dernier week-end de chaque mois :

fermeture le samedi à 12 h 30 + fermeture le dimanche

Jours fériés : ouverture de 8 h 30 à 12 h 30



Nicolas VANNIER - 02.43.90.45.29

Petra Massage de Relaxation



Petra Massage de Relaxation

Petra Weissova

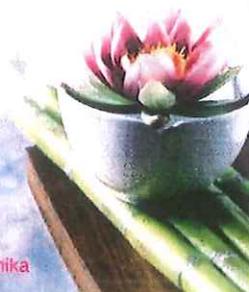
Practicienne Massage bien être

5 Route d'Evron
53600 Mézangers

0783349680

petrarelaxation@gmail.com

<https://www.facebook.com/nokushika>



Contact : 07 83 34 96 80 - Page Facebook : www.facebook.com/nokushika

Site internet : petrarelaxation.wordpress.com

Poney-Club du Gué de Selle

Cours collectifs d'équitation de mi-octobre à fin juin pour les enfants de 7 à 16 ans
Les mercredis après-midi (horaires suivant niveau) - pas de cours pendant les vacances scolaires

Séjours équestres avec hébergement pendant les vacances scolaires pour les 8-16 ans
1 poney par enfant - 25 enfants maximum

Poney-Club du Gué de Selle
La Petite Coudrière
53600 MEZANGERS
Tél. : 02 43 90 62 80
Mail : stageponey@wanadoo.fr
Site internet : www.stageponey.com



Artisan Charpentier-Couvreur

M. Gilbert TAUPIN - 10 route d'Evron - 53600 MÉZANGERS - Tél. : 02 43 90 62 56

Plus de 32 ans d'expérience en charpente et couverture

Conseiller en immobilier sur la commune



**Jean-Christophe
HUET**
Conseiller indépendant en immobilier
06 73 21 59 06
jeanchristophe.hueta@safti.fr

Achat, vente
OU location ?



Le potager de Gaël



Maraîcher et éleveur de
bovins

- Exploitation labélisée
Agriculture Biologique.

Vente de légumes toute
l'année à la ferme.

Horaires d'ouverture du Potager de Gaël :

- Le Vendredi de 16h30 à 18h30

- Le Samedi de 10h à 12h30

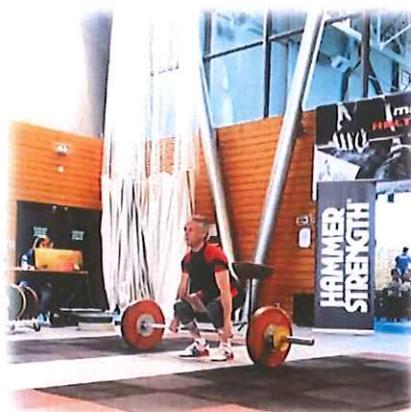
Renseignement : Gaël THOREAU - La Pengauderie - 53150 NEAU - www.lepotagerdegael.fr

Deux mézangéens récompensés !



Eric PASCAL – Haltérophilie

Prix Les Ambassadeurs sportifs –2019 – LAVAL (53)
Médaille d'argent Masters (– 61 kg) – 2019 – LUXEUIL LES
BAINS (70)



Sébastien GESBERT – Tir à l'arc

Coup de cœur du jury Sportifs Mayennais de l'année 2018
Récompensé pour son parcours sportif

Calendrier des manifestations

Juin à Novembre 2019



Mercredi 19 juin	Opération Nettoyage du Gué de Selle à 14 h	Foyer des jeunes / 3C
Samedi 22 juin	Assemblée générale à 10 h	Olympique de Mézangers
Mardi 25 juin	Essai gratuit Twirling à 17 h 30	ABTM Twirling
Jeudi 27 juin	Pique-nique à partir de 12 h	Club de la Dame Verte
Jeudi 27 juin	Réunion sur la mutuelle communale à 14 h	Mairie
Vendredi 28 juin	Balade en poussette – RDV à 9h45 mairie	RAM des Coëvrons
Dimanche 30 juin	10 h 30 Spectacle des enfants 12 h 30 Repas – Barbecue 15 h 30 Kermesse	APE Ecole de Mézangers
Mardi 23 juillet	Beach Vert 2019 – 6/12 ans – Gué de selle	Ligue FFF PDL / 3C
Jeudi 25 juillet	Pique-nique à partir de 12 h	Club de la Dame Verte
Samedi 27 juillet	<u>Assemblée communale</u> - Concours de pétanque à partir de 14 h - Soirée Repas dansant (cochon-grillé)	Comité des fêtes Comité des fêtes Comité des fêtes
Dimanche 28 juillet	- Vide-grenier de 6 h à 18 h – sans réservation	Comité des fêtes
Jeudi 29 août	Pique-nique à partir de 12 h	Club de la Dame Verte
Lundi 2 septembre	Rentrée scolaire	Ecole de Mézangers
Dimanche 8 septembre	Journée détente	Les Frapadingues
Samedi 12 octobre	Repas du Club à partir de 12 h	Club de la Dame Verte
Samedi 9 novembre	Repas des Aînés	Mairie / Commune
Dimanche 10 novembre	Commémoration du 11 novembre 1918	Mairie Commune